

L'AGENCE DE SOUTIEN FINANCIER VOUS ÉCRIT

A première lecture, vous pensez que ce courrier émane d'une structure officielle liée aux services sociaux :

*« C'est désormais officiel. **L'Agence de soutien financier (ASF)** vous a ajouté sur la liste des bénéficiaires confirmés. Vous êtes donc l'une des rares personnes pouvant profiter pleinement de ce grand programme de financement. La seule chose à faire pour bénéficier personnellement de ce programme est de retourner votre confirmation de consentement avant le 24 janvier. C'est tout. Les tâches administratives ont déjà été remplies, vous n'avez pas besoin de vous soucier de quoi que ce soit d'autre. Si vous ne voulez pas faire partie de ce programme, l'Agence redistribuera vos subventions à d'autres personnes de la liste officielle. »*

A titre indicatif, le montant moyen versé par bénéficiaire en 1993 était de 1 200 000 €.

Mais une lecture attentive de l'ensemble des documents doit logiquement vous inciter à faire preuve de prudence :

- L'interlocuteur de l'**ASF** vous interpelle par votre prénom, pratique curieuse pour une instance officielle.
- Un **Centre de statistiques sur l'amélioration de la qualité de la vie** est présumé sélectionner les bénéficiaires, mais cette entité est introuvable.
- Vous allez également recevoir un fragment de pierre rare et ancienne qui dispose de pouvoirs bénéfiques.
- Vous devez régler une somme forfaitaire de 30 € au titre des frais administratifs.

En fait, cette **Agence de soutien financier** est la dernière trouvaille de la société **MERIS** (Suisse) pour constituer une belle cagnotte. Le **Réseau anti-arnaques** avait déjà repéré d'autres manipulations de ce genre sous l'enseigne **IPDO**.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)